

01. CONSTRUCTION

02. CONTRATS PUBLICS

03. DROIT DES DONNEES

04. DROIT DES SOCIETES

05. DROIT IMMOBILIER

06. DROIT SOCIAL

07. ENERGIE

08. ENVIRONNEMENT

J9. ESS

10. INTERCOMMUNALITE

11. FONCTION PUBLIQUE

12. LOGEMENT SOCIAL

13. PENAL

14. TRANSPORTS

15. URBANISME

LES BONS REFLEXES JURIDIQUES EN MATIERE D'EXPROPRIATION : DE L'EVALUATION DES IMMEUBLES A LA PRISE DE POSSESSION

Mardi 21 avril 2020- 9h30 à 12h30 Tarif : 450 € H.T.



PROGRAMME

- I Rappel des règles de fond en matière d'indemnisation
- Réparation intégrale du préjudice
- Réparation du seul préjudice direct
- Réparation du seul préjudice matériel
- II Rappel des règles en matière de versement des indemnités
 - Possibilité de verser un acompte
- Sanction d'un retard de paiement
- Rappel des obstacles à paiement justifiant une consignation
- Rappel des conditions préalables au versement sur le compte CARPA d'un avocat
- III Rappel des mesures pour la prise de possession
- Rappel des conditions nécessaires à une prise de possession
- Rappel des conditions et délais pour obtenir une ordonnance d'expulsion



INTERVENANTS



Tadjdine Bakari-Baroini Avocat senior référent



Martin Mattiussi-Poux Avocat senior référent



OBJECTIFS

 Dresser un tour d'horizon des grandes problématiques juridiques qui se posent dans le cadre de la fixation judiciaire des indemnités d'expropriation, de l'établissement de la valeur à la prise de possession



PUBLIC CONCERNE

- Direction générale
- Services iuridiques
- Chargés d'opération
- Etablissements publics, collectivités, SEM et autres



PREREQUIS

Aucun